



CRISE DE L'ÉNERGIE ET RÉFORME DU MARCHÉ

100 % libres
...100 % vous !

La France doit œuvrer pour que l'Europe de l'énergie cesse d'être guidée par la chimère libérale

Alors que la crise des prix de l'énergie, commencée dès 2021 et amplifiée par le conflit russo-ukrainien, fait désormais craindre une débâcle industrielle européenne avec son cortège de délocalisations d'industries à forte intensité énergétique au profit notamment de l'Amérique du Nord, la CFE Énergies regrette que certains dirigeants européens continuent de s'accrocher aux chimères libérales.

Au sommet européen de Prague, les chefs d'État attendaient de la Commission européenne de véritables mesures pour lutter efficacement et durablement contre la crise du marché européen de l'énergie, bâti depuis plus de 20 ans sur une chimère ultralibérale. La CFE Énergies regrette donc que la Commission européenne n'ait proposé qu'un plafonnement temporaire des prix du gaz, en le présentant comme « *une première étape vers une réforme structurelle du marché de l'électricité* », mais sans néanmoins proposer de mécanismes précis pour ce plafonnement et encore moins de mesures structurelles.

Un tel plafonnement du prix du gaz appliqué à la production d'électricité, comme l'Espagne et le Portugal l'ont déjà mis en œuvre, et à l'ensemble des pays européens, permettrait de baisser les tensions sur le prix de marché de l'électricité en le découplant du prix du gaz. Tout reste à faire.

La CFE Énergies s'inquiète tout autant des effets pervers du plafonnement des revenus des producteurs d'électricité sur les investissements dans les moyens de production électrique bas carbone, notamment pilotables, qui sont pourtant indispensables à la sécurité énergétique à long terme de l'Europe et à sa capacité à relever le défi de la décarbonation et de la réindustrialisation.

Avec ces plafonnements de prix ou de revenus, la Commission propose certes des mesures salutaires de court-terme mais se contente de vagues promesses de future réforme, comme elle l'avait déjà fait en 2021. Elle se garde bien de remettre en cause les racines profondes de la crise, à savoir le mécanisme de formation des prix et la quasi-religion d'une concurrence totale. Et elle se refuse à proposer dès à présent des solutions structurelles de long terme, telles que la dérégulation subsidiaire ou le retour de la régulation planificatrice autour d'un acheteur central.

L'approche pourtant défendue par de nombreuses capitales européennes, Paris en tête, semble une nouvelle fois se heurter aux réticences de Berlin et à l'idéologie de ceux qui, sous couvert de mécanismes de plafonds de prix ou d'un « *nouvel indice des prix... qui assure un meilleur fonctionnement du marché* », restent en réalité solidement arrimés à leur foi dans les lois du marché appliquées sans entrave.

Pour la CFE Énergies, prendre des mesures d'urgence pour passer l'hiver est une chose, mais ne pas réellement s'attaquer aux causes profondes de la crise afin de ménager une chimère idéologique, ce serait procrastiner et à coup sûr créer les conditions des crises futures. Ce serait donc hypothéquer l'autonomie stratégique de l'Europe comme sa compétitivité énergétique qui est pourtant essentielle à sa prospérité économique.

La CFE Énergies appelle donc le gouvernement français à tout mettre en œuvre pour obtenir, dans les meilleurs délais, une véritable réforme en profondeur du marché européen de l'énergie. Puisque le Président de la République vient d'affirmer à Prague qu'une réforme du marché européen de l'électricité est attendue pour le printemps 2023, la CFE Énergies espère que son discours sera suivi d'actes concrets, tangibles et durables et que la Commission ne fera pas semblant.

Ni fuite en avant libérale, ni chimères idéologiques... c'est à ces conditions que pour la CFE Énergies, l'Europe construira sur des bases solides sa réponse au défi climatique et aux impératifs de sécurité et de souveraineté.